

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 15 DÉCEMBRE

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 15 décembre pour sa dernière séance plénière de l'année. Jean Morin, président du conseil départemental, vous convie à un point presse en amont de la session.

L'ordre du jour de la séance est joint à cette invitation



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière

Le vendredi 15 décembre à partir de 9h30,

ainsi qu'au point presse qui se tiendra en amont

à 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr